



PRESIDENCE.TG



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Communiqué de presse



Le Togo et les Nations Unies signent le document Cadre de coopération pour le développement durable 2023-2026

Lomé, mardi 14 février 2023

Le Togo renforce son partenariat avec le Système des Nations Unies à travers la signature ce 14 février 2023, du nouveau Cadre de coopération pour le développement durable pour la période 2023-2026.

Ce document stratégique commun d'intervention des agences du système des Nations Unies au Togo, définit la réponse collective, cohérente et intégrée des Nations Unies aux priorités de développement du gouvernement togolais en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Le document a été signé par Monsieur Aliou Dia, Coordonnateur Résident a.i du Système des Nations Unies au Togo et Madame Ablamba Ahoéfavi Johnson,

Ministre, Secrétaire générale de la Présidence de la République.

A travers ce cadre de coopération, le Système des Nations Unies s'engage à réaliser trois priorités alignées sur les ambitions de la Feuille de route gouvernementale à l'horizon 2025, qui vise à faire du Togo un pays en paix et une nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable.

Il s'agit de :

1. « Soutenir une croissance plus inclusive et durable ». Ainsi, le Système des Nations Unies contribuera à créer les conditions d'une diversification de l'économie, notamment par le renforcement des capacités entrepreneuriales des jeunes et la participation des populations les plus vulnérables dans les chaînes de valeurs.
2. « Accompagner le développement du capital humain et l'accès aux services sociaux de base pour tous ». Les Nations Unies soutiendront la formation et le renforcement de capacité des acteurs et des populations pour répondre aux besoins du marché de l'emploi. Ils contribueront également au développement des mécanismes de protection sociale et au renforcement des services sociaux de base.
3. « Promouvoir une gouvernance plus inclusive, efficace et redevable pour préserver la sécurité et la paix ». Les Nations Unies contribueront à améliorer le cadre institutionnel, réglementaire et opérationnel de l'exercice des droits, à autonomiser les jeunes, les femmes, les filles et les personnes vivant avec handicap et à accompagner leur participation dans les processus démocratiques. Ils vont également

appuyer les collectivités décentralisées, tout en soutenant les mécanismes de prévention et de réponses aux crises sociales et sécuritaires.

Pour la mise en œuvre de ce Cadre de coopération, un montant de 247 millions de dollars devra être mobilisé.

A travers ce Cadre de coopération, les Nations Unies au Togo entendent accompagner le gouvernement et ses partenaires dans la réalisation d'un développement économique, social et environnemental inclusif et résilient.

En rappel, le Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable a été introduit par la résolution 72/279 de l'Assemblée Générale en 2018 comme le principal instrument dédié à la planification et la mise en œuvre des activités de développement des Nations Unies dans chaque pays conformément du Programme de Développement Durable à l'horizon 2030



f t y o v @ presidencetg
www.presidence.gouv.tg

